



Village de Casselman Demande de don

Veuillez vous assurer de remplir la totalité du document de façon clair et précis. Le manque d'information peut causer un retard ou un rejet de l'application.

Partie A – Organisme / Charité

Nom de l'organisme ou de la charité :

Citizen Advocacy

Personne Contact: Kathleen Peneb-Séguin Numéro de Téléphone 613-292-5921

Adresse courrier: 312 Parkdale Ottawa 613-794-9732

Adresse de personne Contact: 62 PERCY ST. CASSELMAN

Courriel électronique kpeneb-seguin@ Site Internet WWW.citizenadvocacy.org
Citizenadvocacy.org

Partie B – Information générale

Type d'organisation (ex: Œuvre de charité, Organisation à but non lucratif, etc.)

Œuvre de charité

Numéro d'enregistrement : 13036 2817 RR0001

Incorporé en tant qu'organisme à but non lucratif ? Yes No

Citez la mission, le but et les objectifs de l'organisation :

VUE D'ENSEMBLE

Parrainage civique d'Ottawa, fondé en 1974, est un des rares organismes qui aident les personnes de tous les âges et ayant tous les types d'incapacités. Nous sommes un endroit où les personnes handicapées et leurs familles sentent qu'elles sont les bienvenues et en sécurité. qu'elles peuvent dire ce qu'elles pensent sans être jugées et où elles reçoivent la reconnaissance, les conseils et le soutien qu'elles recherchent. À Parrainage civique d'Ottawa, nous reconnaissons la résilience dont les personnes handicapées et leurs familles font preuve dans leur lutte pour obtenir un soutien et des services. Nous cherchons des moyens innovateurs et créatifs de bâtir des futurs sains, sûrs et intégrateurs dans notre collectivité.

MISSION

Assurer un soutien aux personnes ayant une incapacité et à leurs familles et défendre leurs droits et intérêts afin d'améliorer leur qualité de vie en leur offrant des choix et des rôles socialement valorisés.

VALEURS

La gouvernance et les activités du Parrainage civique d'Ottawa s'inspirent des valeurs suivantes :

- Toutes les personnes peuvent se faire entendre, seront respectées et auront leur mot à dire dans les choix qui les concernent.
- Toutes les personnes ont des habiletés et des contributions qu'elles peuvent partager et qui peuvent être reconnues dans la collectivité.
- Les personnes handicapées et leurs familles auront accès au soutien dont elles ont besoin pendant les transitions de la vie
- Les relations chaleureuses et épanouissantes sont essentielles pour se sentir en sécurité et avoir une vie agréable.
- Les contributions volontaires de la collectivité et de citoyens individuels sous forme d'amitié et de soutien librement données assurent et protègent la santé, le bien-être, l'autonomie et la qualité de vie des personnes handicapées.
- Nous avons besoin de citoyens pour défendre les opportunités, les possibilités et la sécurité des personnes handicapées.

PRINCIPE DIRECTEUR

Le Parrainage civique utilisera ses ressources d'abord et avant tout pour aider les personnes handicapées et leurs familles à se construire une bonne vie.

PRINCIPES OPÉRATIONNELS

Indépendance Loyauté envers la personne Indépendance du programme Diversité des besoins et des rôles
Images et messages positifs

Partie C – Demande de don

i) Demande pour l'obtention d'un don monétaire

Montant demandé: _____ \$

ii) Demande de location de salle à rabais ou gratuite
(Veuillez indiquer le nom de la salle, l'heure et la date de l'événement) :

But du don

Pourquoi demandez-vous un don et comment serait utilisé ce montant ?

Une fois par mois on offre un groupe de soutien aux parents, avec des enfants qui sont atteint de TSAF. (troubles du spectre d'alcoolisation faible).

Financement du projet (Quel autre source de financement avez-vous reçue?)

Gouvernement provincial et fédéral

Levée de fonds

Donations

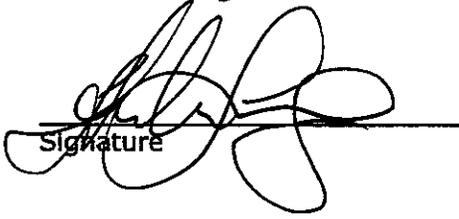
Comtés-Unis Prescott et Russell

Autres sources

Veuillez indiquer les détails du financement reçu:

Health Nexus

Partie D – Signatures des officiers autorisés


Signature

Executive Director
Position

Sept 4 / 19
Date


Signature

Manager, Fetal Alcohol
Position Resource Program

Sept. 4, 2019
Date

NOTE: Si vous avez besoin de plus d'espace pour compléter la demande, veuillez terminer vos réponses sur une feuille séparée et la joindre à l'application. Toute demande de don est soumise à l'approbation du Conseil.

Vous pouvez soumettre vos demandes en personne, par courriel et par courrier à l'adresse suivante :

Village de Casselman – Département de la Greffe

751 St-Jean, P.O. Box 710

Casselman, ON K0A 1M0

Email: info@casselman.ca